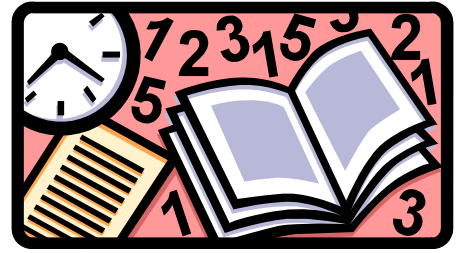
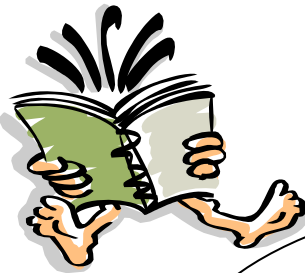




20 Av de Gaulle 17430 Tonny-Charente
tél 05 46 88 74 12 fax 05 46 88 14 12
cap.cs@wanadoo.fr www.captonnay.org



Accueil après l'école



Lundi – mardi – jeudi
vendredi

16 h 30 – 19 h 00



Rentrée 2020 / 2021 :

Début de l'accueil le jeudi 03 septembre 2020

Un lieu pour faire ses devoirs accompagnés d'animateurs



Un lieu pour jouer et réaliser des activités



Du CP au CM 2

Un accueil à la carte - Départ échelonné possible



Visitez notre site Internet :
www.captonnay.org



Le Centre de Loisirs du CAP - Centre Social propose aux enfants des écoles Primaires de Tonnay-Charente (Plaisance et Sainte - Anne), un accueil après l'école.

Celui - ci a lieu dans les locaux du Centre Social, les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 16 h 30 et 19 h.

Les enfants peuvent y venir irrégulièrement.

Dès la sortie des classes, les membres de l'équipe d'animation prennent en charge votre enfant et l'accompagnent au centre.

A partir de ce moment, votre enfant est sous la responsabilité du CAP - CS.

Cet accueil se compose de trois temps d'activités distincts :

⇒ Un temps de goûter : Fourni par le centre

⇒ Un temps consacré à l'aide aux leçons :



- Ce temps n'a pas pour objet de refaire les leçons vues en classe, ni de faire des exercices complémentaires mais il permet aux enfants volontaires d'effectuer des recherches demandées par les instituteurs et de réciter les leçons, tables ou poèmes à apprendre.

- Le rôle des animateurs, se limite à un accompagnement des enfants. Nous souhaitons que ce travail s'effectue en relation avec les parents qui restent responsables du suivi scolaire de leur(s) enfant(s).

⇒ Un temps d'activités à la carte en fonction de la demande des enfants :

Jeux, ping - pong, vidéo, chant, théâtre, activités manuelles, jeux de société...



Informations / Inscriptions / Tarifs :
Auprès de l'équipe Enfance du Centre Social
20 Avenue de Gaulle
17430 TONNAY - CHARENTE
05 46 88 74 12



VILLE DE
Tonnay
Charente

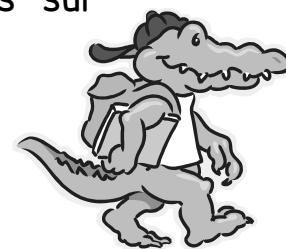
La CAF 17 et la commune de Tonnay – Charente participent au financement de ce lieu d'accueil et concourent aux financements de cette action.



Modalités d'inscription, tarifs et facturation

Il faut, pour participer à cette activité, remplir un dossier d'inscription et une autorisation parentale (disponibles sur www.captonnay@.org).

L'enfant doit être adhérent au CAP - Centre Social, soit 12 euros pour l'année.



Le tarif par soirée de cet accueil est de soit 1 € 10, 1 € 60 ou 1 € 90. Il varie en fonction selon que la famille soit allocataire ou non de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente Maritime.

Le règlement se fait au mois, en fonction de jours ou l'enfant est venu. La facture est envoyée au domicile des parents (Mail ou courrier).

Pour pouvoir être pris en charge par l'équipe d'animation à la sortie des classes, les enfants doivent obligatoirement être pré inscrit.

Pour cela, les parents doivent compléter, chaque mois, une fiche prévisionnelle de la venue de l'enfant.

**Ces fiches sont à disposition au CAP
ou téléchargeables sur notre site internet :**

www.captonnay@.org